



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire
11 rue du Maréchal Leclerc
CS 54030 - 49408 Saumur Cedex
Tél. 02 41 40 45 50
www.saumurvalde Loire.fr


SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 04 - LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
P 09 - CARTOGRAPHIE DE L'AGGLO
P 10 - ORGANIGRAMME DES SERVICES

P 12 - SERVICES PUBLICS ET AMÉNAGEMENT

P 13 - SPORT
P 14 - CULTURE
P 16 - MOBILITÉS
P 17 - SANTÉ
P 18 - SOLIDARITÉS ET POLITIQUES SOCIALES
P 19 - HABITAT
P 20 - URBANISME
P 20 - GENS DU VOYAGE

P 21 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P 22 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
P 24 - COMMERCE
P 25 - TOURISME
P 26 - AGRICULTURE
P 27 - FILIERE BOIS
P 28 - EMPLOI, FORMATION, INSERTION

P 30 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT,
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RISQUES

P 31 - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
P 31 - RISQUES
P 32 - IL Y A LA LOIRE... ET LE THOUET !
P 32 - OBJECTIF ZÉRO DÉCHET
P 34 - EAU, ASSAINISSEMENT COLLECTIF et SPANC

P 36 - MOYENS GÉNÉRAUX ET RESSOURCES HUMAINES



Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les agents de la Communauté
d'Agglomération Saumur Val de Loire,
Mesdames et Messieurs les habitants de Saumur Val
de Loire,

Comme je l'écrivais dans mon propos liminaire au rapport d'activité 2020, l'édition d'un tel document est un exercice obligatoire mais surtout un exercice utile et nécessaire tant il nous contraint à observer l'année écoulée avec recul, calme et sérénité et à observer et analyser ses résultats, ses réussites et ses échecs.

Cet exercice d'auto-analyse, d'introspection et de remise en question porte en lui une valeur qui m'est particulièrement chère : le souci de l'efficacité. Car je crois fermement que la parole politique a le devoir de se transformer en actes ; que l'engagement n'a de sens que s'il produit des effets ; que l'action publique ne mérite son nom qu'à partir du moment où une vision, une idée, une volonté s'inscrit dans le réel pour le modifier au profit de l'intérêt général. Ainsi le rapport d'activité de notre collectivité a-t-il pour mission de rapporter, précisément, les changements que nous sommes parvenus à opérer, à force de travail et de volonté, dans le réel et le quotidien des 100 000 habitants du territoire.

De ce point de vue, je ne peux que me réjouir de la progression importante de notre capacité à faire et réaliser nos projets d'investissement. Car non seulement notre taux d'engagement, en ce qui concerne le budget principal, est passé de 82% en 2020 à 92% en 2021, mais cette progression est d'autant plus importante que l'enveloppe d'investissement prévue au budget a elle-même doublé entre 2020 et 2021 portant, in fine, notre investissement engagé à 17 millions d'euros en 2021 contre 9 millions d'euros en 2020. Et si nos projets d'investissement connaissent naturellement chaque année des aléas de tout ordre dont la maîtrise nous échappe en partie - la hausse du prix des matériaux comme la hausse du prix de l'énergie doivent, à cet

égard, attirer notre attention -, soyons satisfaits de cette capacité accrue à faire ce que nous avons annoncé. Cette progression est le fruit à la fois d'une volonté ferme des élus de voir les projets se concrétiser et du professionnalisme et du travail de l'ensemble des agents de la collectivité : que chacune et chacun soit remercié sincèrement pour son implication et son engagement dans la réalisation de notre projet politique.

Les réalisations sont ainsi multiples et nous pouvons en citer quelques unes ici : lancement de la rénovation du stade d'Offard, lancement de la construction du centre aquatique de Longué-Jumelles, renforcement du programme de médiation culturelle vers tous les publics, augmentation des effectifs de l'École de musique, mise en place d'une nouvelle billetterie pour Agglobus, l'augmentation du nombre de vélos AVA disponibles, la mise en place d'un projet "stop au harcèlement scolaire" dans les collèges du territoire, l'accélération de notre soutien à la rénovation de logements grâce au Programme d'Intérêt Général et aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, la construction d'ateliers et usines relais à Longué-Jumelles, Brain-sur-Allonnes, Bellevigne-les-Châteaux ou encore Doué-en-Anjou, le déploiement massif du dispositif FISAC pour soutenir la modernisation de nos commerces, la mise en place du GR de Pays, le démarrage de notre future charte forestière, l'inauguration du PLUS, Pôle régional de formation, etc... La liste est longue et je suis heureux de vous inviter à lire attentivement les pages suivantes pour découvrir si ce n'est la totalité, au moins une grande partie des projets réalisés en 2021 par Saumur Val de Loire.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle lecture.

Jackie Goulet
Maire de la Ville de Saumur
Président de la Communauté d'agglomération Saumur
Val de Loire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



septembre 2021

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



1 - JACKIE GOULET

Président

Maire de la Ville
de Saumur

2 - SYLVIE PRISSET

1ère vice-présidente

Finances et systèmes
d'informations
Élue à Bellevigne-les-
Châteaux
Maire déléguée de
Saint-Cyr-en-Bourg

3 - MICHEL PATTÉE

2ème vice-président

Industrie, zones
d'activités, projet du
Moulin du Pré
Maire de Doué-en-Anjou

4 - NICOLE MOISY

3ème vice-présidente

Suivi et contrôle des
Sociétés Publiques
Locales sur le territoire
de la Communauté
d'Agglomération
Saumur Val de Loire
Maire de Gennes-Val-
de-Loire

5 - FRÉDÉRIC MORTIER

4ème vice-président

Politiques et
équipements
sportifs
Maire de Longué-
Jumelles



**6 - JÉRÔME
HARRAULT**

5ème vice-président

Cycle de l'eau
Maire d'Allonnes

**7 - RODOLPHE
MIRANDE**

6ème vice-président

Culture
Maire de Rou-Marson

8 - GRÉGORY PIERRE

7ème vice-président

Commerce, pépinières
d'entreprises, artisanat
et tertiaire
Président de la
Commission
d'appel d'offres
Élu à la Ville de Saumur

9 - MARC BONNIN

8ème vice-président

Gestion du patrimoine
communautaire
Maire de Montreuil-
Bellay

**10 - ANATOLE
MICHEAUD**

9ème vice-président

Environnement,
transition énergétique
et mobilités
Élu à Doué-en-Anjou



11 - SOPHIE MÉTAYER

10^è vice-présidente
Aménagement du territoire et habitat, politiques de solidarité, de santé et des familles
Maire de Tuffalun

12 - CHRISTIAN RUAULT

11^è vice-président
Gestion et valorisation des déchets
Maire de Saint-Philbert-du-Peuple

13 - GUY BERTIN

12^è vice-président
Emploi, formation, insertion et mise en œuvre du Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)
Maire de Neuillé

14 - SANDRINE LION

13^è vice-présidente
Tourisme, patrimoine et cavités
Maire de Fontevraud-l'Abbaye

15 - ÉRIC MOUSSERION

14^è vice-président
Gestion des Milieux Aquatiques, prévention des Inondations (GEMAPI), gestion du Thouet, protection des digues et des PPRI
Maire d'Antoigné

16 - ÉRIC TOURON

15^è vice-président
Agriculture et ruralité
Maire de Distré

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



17 - SOPHIE TUBIANA

17^è membre du Bureau
Valorisation de la biodiversité (Natura 2000, Territoire Engagé pour la Nature, boires, bras secondaires, prairies inondables, zones humides)
Conseillère municipale de la Ville de Saumur

18 - THOMAS GUILMET

18^è membre du Bureau
Mutualisation des services et schéma de mutualisation
Président de Saumur Agglobus
Élu à la Ville de Saumur

19 - ASTRID LELIÈVRE

19^è membre du Bureau
Contrat de ville, pilotage du nouveau programme de renouvellement urbain et du contrat enfance jeunesse
1^{ère} adjointe au maire de la Ville de Saumur

20 - PIERRE-YVES DOUET

33^è membre du Bureau
Relations et services aux communes et aux usagers – Rattaché au Président
Maire de Louresse-Rochemenier

21 - LAURENT NIVELLE

38^è membre du Bureau
Urbanisme
Maire de Saint-Clément-des-Levées

22 - BÉATRICE BERTRAND

51^è membre du Bureau
Ressources humaines
Maire de Vivy

23 - ALAIN BOURDIN

35^è membre du Bureau
Filière bois et filière équestre
Maire de Mouliherne

24 - LOÏC BIDAULT

52^è membre du Bureau
Gestion de la zone de Méron
Élu à la Ville de Saumur

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DÉCISIONNEL



25 - DIDIER ROUSSEAU

20^{ème} membre du Bureau
Maire d'Artannes-sur-Thouet

27 - JEAN-PHILIPPE RÉTIF

22^{ème} membre du Bureau
Maire de Blou

29 - ARMELLE PONCET

24^{ème} membre du Bureau
Maire de la Breille-les-Pins

31 - ISABELLE GRANDHOMME

26^{ème} membre du Bureau
Maire de Cizay-la-Madeleine

26 - ARMEL FROGER

21^{ème} membre du Bureau
Chargé du projet de cuisine centrale
Maire de Bellevigne-les-Châteaux

28 - YVES BOUCHER

23^{ème} membre du Bureau
Maire de Brain-sur-Allonnes

30 - GILLES ROUSSILLAT

25^{ème} membre du Bureau
Maire de Brossay

32 - GÉRARD POLICE

27^{ème} membre du Bureau
Président de Saumur Agglopropreté / Kyrielle
Maire du Coudray-Macouard



33 - JEAN-PIERRE ANTOINE

28^{ème} membre du Bureau
Maire de Courchamps

35 - SÉBASTIEN CAILLEAU

30^{ème} membre du Bureau
Maire de Dénézé-sous-Doué

37 - JEANNICK CANTIN

32^{ème} membre du Bureau
Élu à la Lande-Chasles

39 - ÉRIC LEFIÈVRE

36^{ème} membre du Bureau
Maire de Parnay

34 - YANN PILVEN LE SEVELLEC

29^{ème} membre du Bureau
Maire du Courléon

36 - GUILLAUME MARTIN

31^{ème} membre du Bureau
Maire d'Épieds

38 - JACKY MARCHAND

34^{ème} membre du Bureau
Maire de Montsoreau

40 - ISABELLE ISABELLON

37^{ème} membre du Bureau
Maire du Puy-Notre-Dame



41 - BENOÎT LEDOUX

39^{ème} membre du Bureau
Maire de Saint-Just-sur-Dive

43 - ALAIN BOISSONNOT

41^{ème} membre du Bureau
Maire de Souzay-Champigny

45 - DIDIER GUILLAUME

43^{ème} membre du Bureau
Maire des Ulmes

47 - PIERRE-YVES DELAMARE

45^{ème} membre du Bureau
Maire de Varrains

42 - PIERRE DE BOUTRAY

40^{ème} membre du Bureau
Maire de Saint-Macaire-du-Bois

44 - CHRISTIAN GALLÉ

42^{ème} membre du Bureau
Maire de Turquant

46 - GILLES TALLUAU

44^{ème} membre du Bureau
Maire de Varennes-sur-Loire

48 - FABRICE BARDY

46^{ème} membre du Bureau
Maire de Vaudelnay



49 - JACQUELINE TARDIVEL

47^e membre du Bureau
Élue à Vernantes

50 - SYLVIE BEILLARD

48^e membre du Bureau
Maire de Vernuil-le-Fourrier

51 - GILLES BARDIN

49^e membre du Bureau
Maire de Verrie

52 - JEAN-FRANÇOIS MIGLIERINA

50^e membre du Bureau
Président de Saumur Val de Loire Tourisme
Maire de Villebernier

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



53 - MARIE-LUCE DURAND

Allonnes

55 - NATHALIE MORON

Doué-en-Anjou

57 - COLETTE GAGNEUX

Doué-en-Anjou

59 - LAURENCE CAILLAUD

Doué-en-Anjou

54 - MICHEL DELPHIN

Doué-en-Anjou

56 - NATHALIE SECOUÉ

Doué-en-Anjou

58 - BRUNO CHEPTOU

Doué-en-Anjou

60 - CATHERINE EVILLARD

Gennes-Val-de-Loire



61 - FRANÇOIS BRÉE

Gennes-Val-de-Loire

63 - ÉRIC POEHR

Gennes-Val-de-Loire

65 - SYLVAIN LEFEBVRE

Longué-Jumelles

67 - EMMANUEL BRAULT

Longué-Jumelles

62 - PATRICIA COCHET

Gennes-Val-de-Loire

64 - ISABELLE DEVAUX

Gennes-Val-de-Loire

66 - NICOLE PEHU

Longué-Jumelles

68 - CLAUDIE MARCHAND

Montreuil-Bellay



69 - NOËL NÉRON

Saumur

71 - MARC-ANTOINE NÉRON

Saumur

73 - BRUNO PROD'HOMME

Saumur

75 - CHRISTOPHE CARDET

Saumur

70 - BÉATRICE GUILLON

Saumur

72 - NATHALIE LIÉBAULT

Saumur

74 - GÉRALDINE LE COZ

Saumur

76 - GAËLLE FAURE

Saumur



77 - ARLETTE BOURDIER

Saumur

79 - BERTRAND CHANDOUINEAU

Saumur

81 - BERNARD HENRY

Saumur

78 - SYLVIE TAUGOURDEAU

Saumur

80 - PATRICIA VILLARMÉ

Saumur

LA GOUVERNANCE EN CHIFFRES

• **9** conseils communautaires

• **100** arrêtés

• **224** délibérations du Conseil

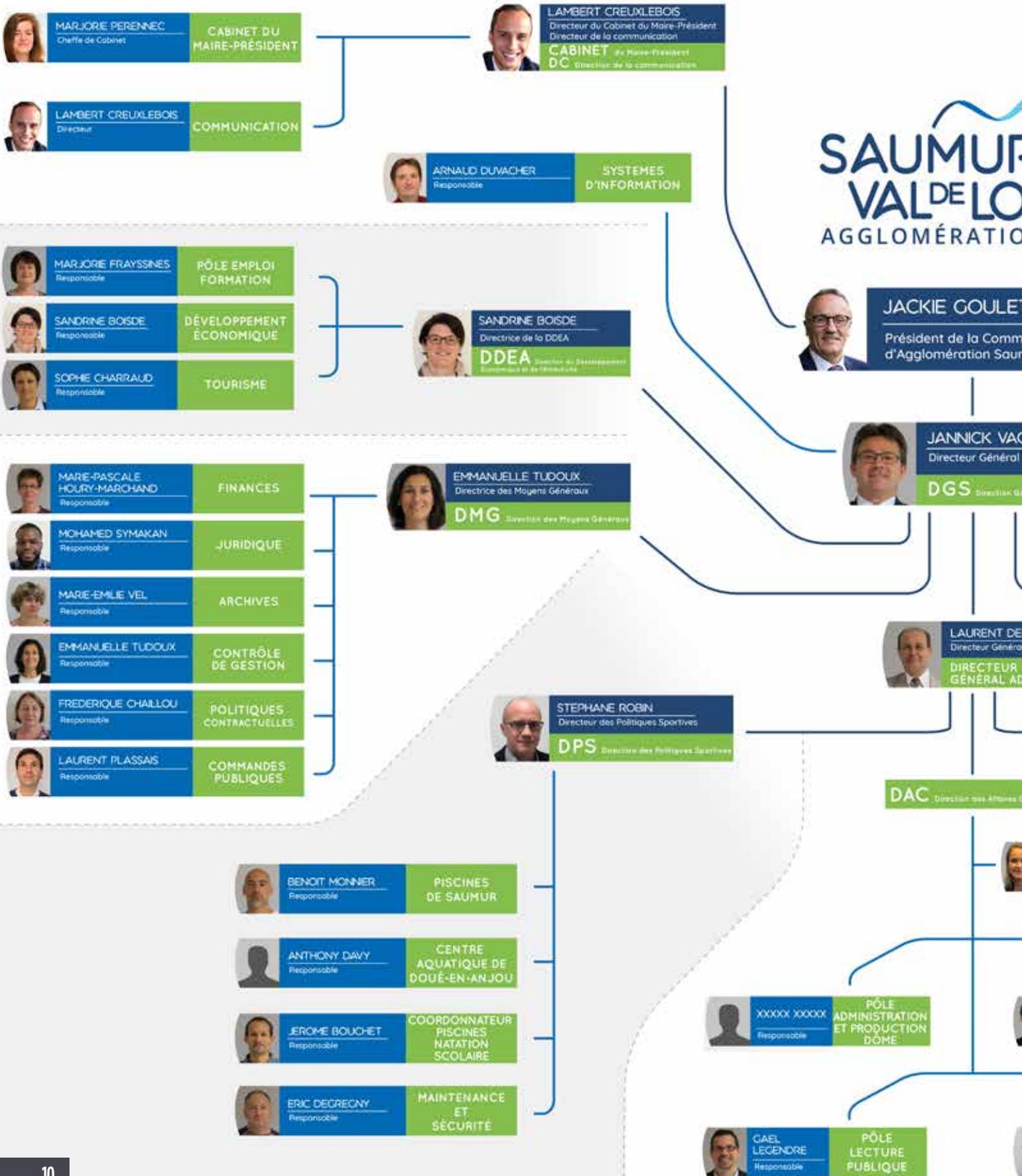
• **9** bureaux décisionnels

• **43** décisions du Président

• **5** bureaux informels

• **123** décisions du Bureau

ORGANIGRAMME DES SERVICES





IRE
ON

unauté
mur Val de Loire

CHER
des Services

ale des Services

RRIEN
i Adjoint

JOINT

Cultures

HELOISE GALLARD
Directrice artistique

MATHEU NAULET
Responsable

PÔLE
TECHNIQUE
DU DÔME

BRUNO MONTECE
Directeur

PÔLE
ENSEIGNEMENT
MUSICAL



PÔLE COHÉSION
DU TERRITOIRE



PÔLE DÉVELOPPEMENT
URBAIN ET
MOBILITÉS





SERVICES PUBLICS ET AMÉNAGEMENT

La notion de service au public est au coeur de l'agglomération Saumur Val de Loire : c'est elle qui justifie chaque projet lancé et c'est elle, aussi, qui permet in fine d'en mesurer la pertinence. L'objectif ? Améliorer sans cesse la qualité de vie et le cadre de vie des habitants du territoire en activant différents leviers et notamment le sport, la culture mais aussi l'habitat, la santé, la mobilité et, de manière plus globale, l'aménagement du territoire.



SPORT

L'on pense souvent aux piscines et à l'apprentissage de la natation scolaire lorsque l'on parle de la compétence sport de l'agglomération. S'il s'agit en effet d'une grande partie de sa compétence sportive, Saumur Val de Loire continue aussi de s'engager fortement dans le sport-santé avec l'idée que le sport, créateur de lien social, vecteur d'éducation et d'apprentissage, est aussi une clé importante du bien-être individuel et collectif.

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- avec la restructuration du stade d'athlétisme Offard dont l'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 3,9 millions d'euros HT
- avec le lancement en janvier 2021 de la construction du futur centre aquatique de Longué-Jumelles dont l'ouverture est prévue en septembre 2022
- avec une maison des sports d'eau, destinée aux associations : Saumur Natation et Saumur Team Triathlon pour 114 500 € HT
- avec la salle de gymnastique Gym'Agglo dont la fosse de réception a été remplacée (travaux à la Toussaint 2021 pour un coût total de 29 000 €)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT-SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

- la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a reconduit son appel à projet « Donne du sport à ton corps » en 2021. 5 projets ont été retenus : Gym'poussette – marche nordique – ping santé – Nagez forme santé – soft volley
- grâce à la 4ème édition du colloque sport-santé avec comme thématique « la résilience par le sport » qui s'est tenue le 23 octobre 2021 au Dôme, à Saumur, en présence de personnalités et professionnels

du monde sportif. Ce colloque a fait écho à un objectif fort : mettre en place un dispositif de sport sur ordonnance en collaboration avec les centres hospitaliers du Maine-et-Loire

- les panneaux de la station trail Saumur Val de Loire ont été inaugurés le 20 mai 2021. Pour mémoire, la station trail c'est : 224 kms répartis en 12 parcours, 4 ateliers d'entraînement au trail, 1 base d'accueil référencée à l'Office de Tourisme, 1 application smartphone, 1 site internet : www.stationdetrail.com

EN CHIFFRES



7,1

millions d'euros HT : c'est le montant total de l'opération de construction du centre aquatique de Longué-Jumelles dont 1,6 millions € de subventions de la Région et 700 000 € de l'Agence nationale du sport



104

c'est le nombre de personnes présentes à la piscine du Val de Thouet à Saumur lors de l'opération d'Octobre rose



31

personnes identifiées en difficulté avec le milieu aquatique lors des animations organisées à la piscine du Val de Thouet pendant les vacances de la Toussaint 2021

EN CHIFFRES
LES BIBLIOTHÈQUES ET
MÉDIATHÈQUES



20

bibliothèques municipales
associées au réseau
communautaire

26

agents

240

bénévoles

8 182

usagers
en 2021

353 503

prêts de documents
en 2021

1

Cybercentre à
Longué-Jumelles

70

abonnés des
cybercentres



CULTURE

La crise covid a bien sûr, chacun le sait, particulièrement bouleversé le monde culturel et encore en 2021. Pour autant, Saumur Val de Loire a cherché à maintenir en permanence une offre culturelle à destination de tous les publics, et continué à faire avancer ses différents projets. Lecture publique, spectacles, résidences d'artistes, médiation scolaire... in fine, ce sont tous les publics qui ont pu profiter malgré tout d'une offre culturelle particulièrement diversifiée.

LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES IMAGIN'R

Le schéma directeur de lecture publique 2018-2023

- développement d'une offre de lecture publique structurante en aménageant et en modernisant les médiathèques communautaires
- prise en compte des nouvelles pratiques numériques et renforcement de l'offre de documentation traditionnelle
- soutien aux bibliothèques communales ou associatives pour conserver une offre culturelle de proximité
- diversification de l'offre d'actions culturelles et de services en direction de tous les publics, y compris les plus en difficulté

Quelques actions importantes qui ont eu lieu en 2021...

- intégration au réseau communautaire de la bibliothèque de Saint-Clément-des-Levées
- déploiement des tablettes numériques dans les bibliothèques associées du réseau
- aménagement d'un accès vers le jardin attenant à la Médiathèque de Montreuil-Bellay
- obtention de l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques dans le cadre du plan France Relance (18 055 €)
- poursuite des études préalables aux travaux menés à la médiathèque de Saumur afin de définir le projet de rénovation
- réalisation d'un programme de médiation vers le tout public (500 rendez-vous culturels : festival, Rendez-vous Contes, Résidence d'auteur, ateliers, expositions...), le public scolaire et vers la petite enfance (208 accueils de classes de maternelle, primaire, collège et lycée - 58 accueils de structures petite enfance dans les bibliothèques de l'Agglomération soit 6 000 enfants au total)
- poursuite des études préalables à l'aménagement de la future médiathèque de Longué-Jumelles dans le bâtiment de l'ancienne école Victor-Hugo

FOCUS SUR... L'ÉCOLE DE MUSIQUE SAUMUR VAL DE LOIRE

- une école de musique qui s'est agrandie avec l'ouverture en septembre 2021, d'une antenne à Gennes-Val-de-Loire. Elle accueille une trentaine d'élèves, qui se répartissent dans les classes de percussions, cordes et cuivres
- qui compte 35 enseignants, 600 élèves dans le secteur public et 130 dans le secteur associatif répartis sur les espaces musicaux de Chacé/Varrains, Blou/Brain, Varennes-sur-Loire, Longué-Jumelles, Vivy
- une école de musique avec des nouveautés en 2021 puisqu'une classe de basse a également été ouverte au sein du Dôme ainsi qu'une chorale d'enfants.
- à souligner, enfin, que les effectifs de l'École de Musique sont en augmentation et retrouvent le niveau d'avant la période COVID, soit 600 élèves

LE THÉÂTRE LE DÔME ET LA SAISON CULTURELLE

- l'année 2021 a été marquée par une reprise du spectacle vivant à partir du 19 mai 2021 et après 8 mois d'arrêt en raison de la pandémie. Le choix opéré par les élus de la Communauté d'Agglomération de ne jamais annuler par anticipation sur les consignes gouvernementales les événements prévus a permis le redémarrage immédiat de la saison le 21 mai 2021 avec, au sein du Dôme, l'accueil de l'humoriste Caroline Vigneaux et un large public au rendez-vous
- le mois de juin a été marqué par une série de concerts décentralisés sur le territoire (Les Lundis du Jazz) : Saint-Georges-sur-Layon, Vivy, Longué-Jumelles
- En juillet et août, le Dôme a accueilli un large public lors de 35 rendez-vous programmés sur la terrasse, mêlant spectacle vivant, visites découvertes, dégustations de vins et dîners gastronomiques
- le 1^{er} septembre 2021 a été nommée une nouvelle directrice artistique, Héroïse Gaillard, en remplacement de Silvio Pacitto. Elle a pour mission d'élaborer le projet culturel du territoire et de réaliser la programmation des spectacles
- du 20 au 29 septembre 2021, pas moins de 6 soirées de présentation de la saison culturelle ont été proposées sur le territoire, dont une au sein du nouvel équipement Le PAMA à Allonnes

LA MÉDIATION CULTURELLE

- **PREMIÈRE RÉSIDENCE LITTÉRATURE JEUNESSE AVEC L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD**
- **LA SALOPETTE BLEUE** : captation et retransmission tout public d'un spectacle sur la scène du Dôme
- **Mai 2021** : accueil des lycéens de Duplessis-Mornay « option Théâtre » pour leur représentation de fin d'année
- **FENÊTRE SUR ...** Installation éphémère, artistique et poétique grand format... covid-compatible pour tous les promeneurs sur les vitres du Dôme avec 3 artistes plasticiens.
- **ESCAPE GAME** : Première session en octobre 2021 au sein du Dôme
- **PARTENARIAT** avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) pour une mission étudiante

EN CHIFFRES LE DÔME



15 000 €

investissement par la communauté d'Agglo SVL pour l'espace musical de Gennes-Val-de-Loire



44

associations soutenues à hauteur de 36 450 € grâce aux subventions



14

locations payantes en 2021 générant 11 375 € de recettes



33

mises à disposition gratuites pour des services communautaires, mais également dans le cadre de partenariats, mécénats culturels

EN CHIFFRES



5

axes déterminés par le groupe de travail « schéma de développement des mobilités »



203

vélos AVAE mis à disposition des habitants en août 2021

1^{ER} JUILLET 2021

date de la simplification de la tarification du réseau Saumur Agglobus



MOBILITÉS

La mobilité constitue un enjeu particulièrement important. En matière d'accès aux services et équipements publics, en matière de développement économique, en matière d'emploi, de formation et d'insertion, en matière aussi de santé et bien sûr de préservation de l'environnement, la mobilité est partout un sujet qui doit être pris à bras le corps. Développement de la pratique du vélo, coordination des différents moyens de mobilité, remplacement progressif des véhicules polluants par des véhicules propres... autant de projets que la Communauté d'agglomération mène de front avec son service mobilités et sa SPL Saumur Agglobus.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

- l'adoption du schéma de développement des mobilités « TOUS mobiles en Saumurois » le 29 juin 2021 : il comporte un diagnostic, une stratégie partagée et un plan d'actions applicable sur les 45 communes du territoire de la Communauté d'agglomération
- la stratégie du schéma de développement de la Communauté d'agglomération résulte d'un travail de partenariat avec les communes, les entreprises, les habitants
- et les associations (par le biais d'ateliers lors du forum de la mobilité en 2019 et de la réunion du comité des partenaires du 4 mars 2021) qui a permis de faire ressortir les problématiques locales, et de faire émerger une stratégie partagée par tous s'intégrant dans la démarche du PCAET de l'Agglomération
- le nouveau système de billettique, la simplification de la tarification, l'augmentation de la flotte de vélos AVAE

L'ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE LE 29 JUIN 2021 :

Le Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire prévoit de tripler la part du vélo d'ici à 2024. Il s'articule autour de 3 actions principales :

- développer les infrastructures pour aménager un réseau maillé et continu, complémentaires des réseaux des autres collectivités, permettant les déplacements à vélos, notamment utilitaires, dans de bonnes conditions de sécurité et de confort
- développer les services, en organisant l'intermodalité (bus/vélos, train/vélos, etc.), le stationnement des vélos, le guidage des cyclistes, en développant des services de location, le soutien à la politique des plans de déplacements entreprise (PDE) et le développement de la vélo-école
- organiser des actions de sensibilisation et d'information (sécurité, plan du réseau, sensibilisation dans le cadre des PDE, etc.)



SANTÉ

La compétence santé de l'Agglomération se décline dans bien des domaines tels que des journées de formation à destination des Elus et acteurs sociaux ou encore des actions de prévention aux addictions, d'accompagnement de personnes âgées...

NOMBREUX TEMPS FORTS EN 2021 AVEC :

- l'intervention de la Coordination autonomie et du Docteur COTTIER-JOUET auprès des personnes âgées ou en perte d'autonomie
- l'élaboration d'un Webinaire sur « Les enjeux réglementaires en matière de qualité de l'air intérieur et l'impact des principaux polluants » en partenariat avec l'ADEME, et à l'appui du PCAET de l'Agglomération
- la « Sensibilisation au handicap psychique », formation à destination des acteurs sociaux et élus
- des parcours santé avec le centre social Percereau
- la co-construction, avec les clubs sportifs du territoire, d'une offre d'actions de prévention des addictions

DE NOMBREUX PARTENAIRES POUR LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ :

- + de 40 partenaires impliqués tels que la Maison des Adolescents, la Coordination autonomie, les centres hospitaliers, l'UDAF...
- mais aussi avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) pour construire un maillage territorial entre professionnels de santé et élus autour d'une politique communautaire d'accès aux soins

DE NOMBREUX PROJETS INTIÉS EN 2021

- un appel à projet rédigé avec l'ARS portant sur la santé mentale, l'accompagnement des personnes porteuses de handicap et l'accompagnement des jeunes
- une action « Manger-Bouger » à destination de 6 personnes volontaires (en surpoids, diabétiques...) qui souhaitent trouver ou retrouver un équilibre alimentaire tout en pratiquant une activité physique

EN CHIFFRES



40

le nombre de partenaires du Contrat Local de Santé.



20 000 €

l'enveloppe totale de l'appel à projets avec l'ARS dont 10 000 € de l'ARS et 10 000 € du CLS.



EN CHIFFRES



+ DE 1 000

collégiens sensibilisés à des problématiques sociales de manière interactive (discriminations, oppressions, conflits, questions d'actualité...)



48

actions financées en 2021 grâce au contrat de ville



290 410

euros : le montant global de l'enveloppe 2021 du contrat de ville auquel il faut ajouter 110 000 € pour le Programme de Réussite Éducative cofinancé par l'État et l'Agglomération Saumur Val de Loire



SOLIDARITÉS ET POLITIQUES SOCIALES

Si l'on comprend que l'objectif principal des politiques de solidarité de Saumur Val de Loire est de réduire les inégalités sociales entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en cette deuxième année de COVID et de confinement. Des projets ont également été bâtis pour apporter de l'animation dans les quartiers. De manière générale, les différentes actions menées visent l'emploi, la mobilité, l'intégration, la culture, l'éducation ou la parentalité.

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

- avec le projet « Stop au harcèlement scolaire » à destination de l'ensemble des élèves de 4ème et 3ème du territoire sous forme de théâtre forum.

LE NPNRU POUR LA TRANSFORMATION DE QUARTIERS PRIORITAIRES

- avec la revue de projet du 5 octobre 2021 qui portait un objectif spécifique en corrélation avec la pandémie de COVID qui constitue aussi une crise sociale, économique et psychologique
- des projets « participatifs » ont été proposés aux habitants
- enfin, le conseil citoyen est relancé
- avec pour but d'initier «un retour à l'information» des opérations en cours. La volonté est de susciter également une implication positive des habitants

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE ET CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

- avec la signature d'ici 2023 d'une Convention Territoriale Globale (CTG) pour le secteur Saumur Loire Développement en lieu et place des Contrats Enfance Jeunesse obligatoire. Pour le secteur Saumur Loire Développement, placé sous la coordination de l'Agglomération, la réalisation d'un diagnostic social partagé en constitue la première étape

LE CONTRAT DE VILLE (prolongé jusqu'à fin 2023)

- les moyens financiers accordés au contrat de ville ont permis en 2021 de financer des permis de conduire, de prévenir du décrochage scolaire, de proposer des cours d'alphabétisation...

Citons par exemple le très beau spectacle de cirque aérien « la folle allure » qui s'est déroulé en plein cœur de quartier au début du mois d'août et qui a rassemblé les habitants du quartier mais aussi de nombreux Saumurois



HABITAT

La qualité du cadre de vie, les conditions de vie des habitants mais aussi l'attractivité du territoire passent nécessairement par la qualité et la quantité de l'habitat. Avoir un habitat diversifié pour les différents besoins, un habitat en nombre suffisant, un habitat au bon endroit, un habitat qui redynamise les cœurs de bourgs et les cœurs de ville, un habitat qui consomme moins d'énergie... autant de paramètres à prendre en compte pour porter une politique efficace et au plus près des besoins en matière d'habitat.

DE MULTIPLES ACTIONS MENÉES

- avec l'amélioration de l'interconnaissance des dispositifs d'hébergement/logement adapté, à l'échelle de l'Agglomération
- avec l'association des acteurs de l'hébergement au contrat local de santé mentale (CLMS)
- avec la modification du règlement des aides :
 - aides à la création de T2 et T3 en polarité, aide à l'innovation résidentielle, aide à l'acquisition-amélioration sans condition et aide à la réhabilitation lourde
- avec la mise en œuvre d'une stratégie d'équilibre dans le parc social
- avec la proposition d'un marché « Etude de besoins habitats multi-cibles » au profit des actifs et des seniors par la reconquête de la vacance
- avec le soutien aux communes dans leurs projets de réinvestissement de l'existant
- avec la participation active au travail collaboratif et solidaire à l'échelle départementale pour renforcer l'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique de leur logement. La mutualisation proposée s'appuie sur deux associations existantes et déjà bien connues des Saumurois : l'association Alisée et l'ADIL 49 (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS ET DES CENTRES-VILLES

• dans le cadre de l'OPAH RU sur les communes de Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-L'abbaye, 8 dossiers ont été instruits en 2021 pour un montant total de travaux HT de 126 222 € et 5 000 € de subventions versées par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Sur la commune de Doué-en-Anjou, 73 dossiers ont été instruits en 2021 pour un montant total de travaux HT de 1 347 608 € et 44 828 € de subventions versées par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

En 2021, 2 nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain ont vu le jour à Saumur et Allonnes / Longué-Jumelles. L'opérateur ALTER accompagnera les propriétaires des périmètres concernés sur le montage technique, administratif et financier de leurs projets de travaux sur les 5 années de chacune des trois opérations

EN CHIFFRES



110

dossiers instruits dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) en 2021, pour un montant total de travaux HT de 2.492.512 € et 98.032 € de subventions versées par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



3

millions d'euros investis par la Communauté d'agglomération en financement aux propriétaires pour l'amélioration de l'habitat du centre-ville des communes qui bénéficient d'une OPAH-RU en complément des aides des communes

EN CHIFFRES



11

Sites Patrimoniaux remarquables communaux du territoire relèvent de la compétence de l'Agglo depuis juillet 2016



148

places caravanes sur la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



URBANISME

QUELQUES FAITS MARQUANTS

- l'aboutissement de plusieurs années de travail avec l'achèvement des PLU sur l'ensemble du territoire communautaire
- l'évolution des documents d'urbanisme avec la rectification d'erreurs matérielles, améliorations du règlement écrit ou graphique pour permettre la réalisation de projets structurants
- la protection par les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) des villes, villages ou encore les quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente un intérêt public historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager
- la mise en place d'une commission intercommunale permettant de créer, soit à l'initiative de l'État, soit à l'initiative des collectivités (communes ou EPCI) de nouveaux SPR ou de faire évoluer ceux qui existent
- la prescription de l'élaboration du RLPi en étroite collaboration avec les communes de son territoire. Les études ont commencé en septembre 2021 pour une approbation prévue en milieu d'année 2023
- la Loi Climat et Résilience d'août 2021 prévoit que le SCoT devra intégrer un objectif de réduction d'au moins de moitié de la consommation foncière par l'urbanisation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers constatée sur la décennie 2011-2021 à l'occasion de sa mise en révision et au plus tard en août 2026
- les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront faire de même au plus tard en août 2027



GENS DU VOYAGE

- Plusieurs actions menées afin d'étendre la politique habitat en faveur des publics aux besoins spécifiques avec notamment :
 - le diagnostic des besoins habitat des gens du voyage finalisé
 - la troisième édition des rencontres tsiganes à l'automne 2021



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est la priorité numéro 1 de la Communauté d'Agglomération. Créateur d'emplois, créateur de richesses, c'est l'une des clés de l'attractivité du territoire aux côtés de la qualité du service au public et de la qualité de l'environnement naturel. Depuis le début du nouveau mandat en juillet 2020, 5 vice-présidents s'attachent à développer 5 secteurs complémentaires de l'économie saumuroise.

La politique économique de Saumur Val de Loire en quelques grands principes...

- soutenir les entreprises qui se développent et les accompagner au mieux durant toutes les étapes-clés, avec l'idée d'une agglomération réactive, à l'écoute et facilitatrice
- attirer de nouvelles entreprises, particulièrement celles pourvoyeuses d'emploi
- soutenir l'activité commerciale, avec une attention particulière pour les centres-bourgs et les centres-villes
- soutenir les filières locales, pourvoyeuses d'emploi et susceptibles de se développer encore davantage demain, telles que la filière cheval ou la filière bois
- soutenir, accompagner et développer la filière agricole avec une attention soutenue à la question de l'alimentation
- construire des ateliers et des usines-relais pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre le développement d'entreprises existantes
- porter des projets structurants tel que Territoire d'Industrie
- conjuguer de manière étroite développement économique, emploi et insertion avec les clauses d'insertion ou le suivi du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- renforcer l'attractivité du territoire notamment en matière de formation avec le Pôle de formations supérieures
- continuer de développer l'offre touristique du territoire pour renforcer encore un peu plus la place prépondérante du Saumurois dans l'économie touristique départementale et régionale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES NOUVEAUTÉS 2021

- entrée de nombreuses entreprises à la Pépinière de Distré : ED Marquage, Olfapac, Orient'action, W Wrapping
- mais aussi à la Pépinière de Longué-Jumelles avec Ineo défense
- acquisition de l'ancienne Coopérative Des Menuisiers Saumurois (Comessa) à Varrains et location à un couple de viticulteurs et un plombier
- mise en place d'animations et RDV entreprises dans les ZA de Longué, de la Ronde...

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

• BÂTIMENTS RELAIS :

- construction de 2 ateliers relais jumelés sur Anjou Actiparc de Jumelles – 400 m² X2

- extension de la partie atelier des AR 10 et 11 de l'entreprise Nunhems d'une surface de 1 200 m²

- livraison d'un atelier relais de 300 m² dans la zone d'activités de Brain sur Allonnes et loué immédiatement à la société ZUCCA METAL

- livraison d'un atelier relais de 300 m² dans la zone d'activités de Chacé à Bellevigne-les-châteaux et loué immédiatement à la société BILLAUDEAU CONDITIONNEMENT

- livraison d'une usine relais de 1000 m² dans la zone d'activités de la Ronde à Allonnes et louée immédiatement à la société AAZ FRANCE

- livraison de deux ateliers relais de 200 m² dans la zone Europe-Champagne à Montreuil-Bellay loués immédiatement à COGNEE PEINTURE

- démarrage des travaux de l'usine relais 9 dans la zone de La Ronde à Allonnes avec preneur identifié

- démarrage des études pour construction de 3 ateliers relais à Tuffalun, Gennes Val de Loire et à Montreuil-Bellay

- tous les nouveaux ateliers relais seront équipés de Photovoltaïque

• EXTENSIONS DE BÂTIMENTS EXISTANTS PORTÉS PAR LES ENTREPRISES :

- à Doué-en-Anjou : Anjou Solutions Industries, Lacheteau, Trallia, Hotel de la Saulaie

- à Longué-Jumelles : Groupe DEPPE, TP Pineau

• ACQUISITIONS FONCIÈRES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE :

3 001 m² pour le projet de transfert de l'entreprise Culligan - Doué-en-Anjou - ZA la Saulaie V

DU NOUVEAU DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

• extensions de zones actées prévues en 2022 ZA la Saulaie VI

• étude ZA Moulin du Pin Vernantes

• poursuite des études d'aménagement et lancement de la Déclaration d'Utilité Publique pour

l'acquisition des dernières parcelles sur Ecoparc Sud Saumur

• lancement de la Déclaration d'Utilité Publique pour l'acquisition de la dernière parcelle sur la ZA du champ Blanchard à Distré.

• réalisation des travaux de la première tranche permettant de commercialiser 4,5 ha de foncier sur la ZA Champ-Blanchard à Distré

• construction d'une nouvelle placette à la ZA la Ronde à Allonnes

- poursuite des acquisitions foncières pour l'extension de la ZA Chacé et poursuite des démarches avec la SNCF pour la réalisation d'un passage à niveau permettant l'extension de la zone
- lancement des études pour la construction d'un bassin de rétention de la zone permettant une meilleure protection du captage de Fontaine Bourreau sur la ZA Europe-Champagne à Montreuil-Bellay
- et pour la ZI de Méron : Obtention des arrêtés de prorogation préfectoral et ministériel , permettant la poursuite de la commercialisation (jusqu'en 2023)
- concertation et dépôt du dossier de création de Réserve Naturelle Régional de la Champagne de Méron, avec minimum 120 ha

CONCERNANT LES FRICHES

- recensement des friches – Alter/ Scet/ Caisse des Dépôts -Gestion des friches
- acquisition de la friche industrielle Altrex – 8000 m² de bâtiments
- Permis d'aménager pour commercialisation le foncier de la friche FRIETZMEYER dans la zone Europe-Champagne à Montreuil-Bellay, acquis par la CA SVL

CESSIONS DE FONCIERS ÉCONOMIQUES

- à Longué- Jumelles : 1 590 m² à la Plomberie Guillaume Caroux, 800 m² à M. et Mme Maugourd, 423 m² à Nicolas Hardouin peinture
- à Doué-en-Anjou : 930 m² à Serrurerie Foullard, 2 675 m² à Thierry le Neillon Travaux publics, 22 057 m² au Groupe Hofica, 2 000 m² au Groupe Saur, 10 542 m² aux Transports Clavreuil

LOCATIONS DE BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES

- ateliers relais : à Longué-jumelles : Avenir communication, Econseeds - Doué-en-Anjou : Frédéric Hilaire - Brain sur Allonnes : ZUCCA METAL -
- Bellevigne les châteaux : BILLAUDEAU CONDITIONNEMENT – Montreuil-Bellay : COGNEE PEINTURE – Allonnes : AAZ FRANCE

DE NOMBREUSES AIDES AUX ENTREPRISES

- aide à l'information des entreprises, aide pour ligne d'assemblage, à la connexion, au renforcement des éco systèmes locaux et de circuit-court et
- mise en place de visios dédiées : aides, recrutements, RH... et aides Modernisation à l'Appareil productif

ZI DE MÉRON / FAITS MARQUANTS 2021

- mise en place du pâturage avec une clôture amovible sur une parcelle de la ZI de Méron ;
- suivi du Millet scabre (une des cinq espèces protégées de la zone industrielle) dans et hors ZI en partenariat avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et l'aide de stagiaires ;
- concertation autour du projet de Réserve naturelle régionale de Méron avec les partenaires et acteurs du territoire

EN CHIFFRES

8 800

entreprises

30

zones d'activité économique

7

locations de bâtiments économiques

8

aides / modernisation à l'appareil productif

11

ha de pâturage sur la ZI de Méron

8

cessions de fonciers économiques

7

comme le nombre d'arrivées et de départs dans nos pépinières

EN CHIFFRES

30

entreprises soutenues par Initiative Anjou dont 26 TPE et 4 PME

15

le nombre de création et de reprises d'entreprises

50

entreprises ont reçu un avis favorable de subvention FISAC (861 882 K€ de subventions prévues)

5

entreprises bénéficiaires du cofinancement Pays de la Loire Commerce Artisanat

88

emplois créés ou maintenus

72

entreprises soutenues sur Saumur Val de Loire pour 438 500 € prêtés.



COMMERCE

La dynamique commerciale est bien entendu l'une des priorités en matière de développement économique, et elle se conjugue, notamment pour les centres-villes et les centres-bourgs, à d'autres actions en matière d'aménagement, d'habitat et de mobilités. En 2021, nouvelle année difficile en raison de la crise sanitaire pour les commerces. L'agglomération a continué d'apporter son aide aux commerçants et artisans.

LE FONDS TERRITORIAL RÉSILIENCE

• créé pour aider les entreprises face au défi de la relance, il s'agit d'une avance remboursable mise en place par la région des Pays de la Loire, la Banque des

Territoires, les départements et l'ensemble des intercommunalités de la Région dont l'Agglomération Saumur Val de Loire

INITIATIVE ANJOU

• le réseau INITIATIVE FRANCE est le premier réseau financier et humain des chefs d'entreprise. En Maine-et-Loire, l'association Initiative Anjou s'appuie sur les intercommunalités, dont Saumur Val de Loire, pour mener son action au plus près des porteurs

de projet. L'enjeu est de permettre à chacun de créer son propre emploi à travers la création/reprise d'entreprise, par le biais d'un prêt d'honneur à 0% qui peut être complété par un parrainage du jeune entrepreneur

LE FISAC

• l'objectif du FISAC est de dynamiser le tissu existant en favorisant le développement des petites entreprises du

commerce, de l'artisanat et des services des centres-villes et centres-bourgs sur l'ensemble du périmètre communautaire

COFINANCEMENT PAYS DE LA LOIRE COMMERCE ARTISANAT

• la Région Pays de la Loire a financé 5 commerces situés sur les communes en fragilité commerciale notamment à Vivy, Montsoreau, Varennes-sur-Loire, Neuillé, Brézé

NOUVEAUTÉS 2021

• réflexion sur la mise en place d'un marketplace dans ce contexte de crise sanitaire

• recrutement d'un manager de centre ville par la communauté d'Agglomération afin de soutenir le déploiement de sa politique locale du commerce et les communes dans la dynamisation de leurs centres-villes et centres-bourgs



TOURISME

Quand on pense économie saumuroise, on ne peut pas s'empêcher de penser au tourisme... même s'il est loin d'être la seule filière majeure du territoire. Les projets pour mettre en valeur l'ensemble des forces et richesses du territoire ne manquent pas...

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE ET STRUCTURE SON OFFRE TOURISTIQUE

- avec le projet Loire à Vélo troglodyte, le recrutement de l'équipe de maîtrise d'oeuvre, la finalisation des études préliminaires et le lancement de la concertation avec les différents partenaires (ABF, CD 49, SDIS, PNR/LPO, partenaires touristiques)
- avec la liaison cyclable entre La Loire à Vélo et la Vélo Francette (Fontevraud l'Abbaye / Brézé / Montreuil-Bellay), la finalisation de l'itinéraire, le recrutement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la concertation avec les communes traversées, le lancement du DCE pour le jalonnement
- avec la Véloroute V44 – Véloubuissonnière et la création d'un comité d'itinéraire chargé d'en assurer la promotion
- avec le GR de Pays et l'inscription au PDIPR, la commande du panneau de départ, la préparation des rando-fiches (SPL Tourisme)
- avec la Route Européenne d'Artagnan et, là encore, le jalonnement de l'itinéraire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire hors Ville de Saumur
- le retour d'Anjou Vélo Vintage du 27 au 29 août 2021 dont l'organisation était assurée par la SPL Saumur Val de Loire dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Pour assurer le bon déroulement de cette manifestation, la SPL a notamment conclu un contrat de marché public avec la société LEO.

...ET QUI S'APPUIE SUR SA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SAUMUR VAL DE LOIRE TOURISME

- pour poursuivre la stratégie numérique et digitale notamment en matière de réseaux sociaux, baludik, et les offres destinées aux partenaires
- pour renforcer la stratégie de communication, stratégie commerciale, données de fréquentation
- pour poursuivre la valorisation de la boutique de l'Office du Tourisme

EN CHIFFRES



597 958,93 €

c'est le montant de la taxe de séjour collectée en 2021, année de crise sanitaire (*au 9/02/2022)



419 564,11 €

c'est le montant de la taxe de séjour collectée en 2020, 1ère année de crise sanitaire



2022

(le 15 mai) comme l'année de report du Marathon de la Loire, qui n'a pu avoir lieu en 2021 en raison du contexte sanitaire

EN CHIFFRES

2022

comme l'année de report de la Ferme des Solutions (le 3 mars), un événement consacré aux entreprises agricoles et végétales du territoire.

51 %

c'est la surface du territoire valorisée par l'agriculture, soit 62 900 ha

3 200

ETP salariés à la production agricole

860

entreprises agricoles

3 800

actifs agricoles à la production

ENTRE
10 ET 20

nouvelles installations chaque année



AGRICULTURE

Si Saumur Val de Loire met beaucoup d'énergie pour développer l'économie notamment industrielle, l'agriculture, souvent par le prisme de l'alimentation, demeure une priorité.

C'est pourquoi, en 2021, l'agglomération a poursuivi sa politique en faveur du Programme Alimentaire Territorial, de la transmission ou la reprise d'exploitations agricoles.

ON L'A FAIT EN 2021

- la réalisation du diagnostic du PAT. Cet outil territorial a pour objectif de construire collectivement et mettre en œuvre des actions pour développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales et structurer une offre alimentaire de proximité et de qualité pour tous les habitants du territoire
- dans le cadre des objectifs politiques de la nouvelle mandature (environnement – développement économique – services au public) et en lien avec les objectifs du PAT (développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales, garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité et de proximité) la communauté d'agglomération s'est engagée dans l'étude de la faisabilité d'un projet de cuisine centrale. L'objectif de ce projet est de fournir des repas de qualité aux établissements de restauration collective du territoire, tout en soutenant les filières locales d'approvisionnement et en garantissant un prix maîtrisé pour la collectivité et les convives. Une attention particulière sera portée sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation au goût et à l'alimentation
- l'étude d'opportunité et de faisabilité d'aménagement du site agricole du Moulin du Pré (Allonnes). Ce site de 15ha devra à terme permettre de développer des solutions innovantes en végétal spécialisé

UN TERRITOIRE AUX PRODUCTIONS DIVERSIFIÉES...

- 29% de viticulture, 27% de grandes cultures, 19% de végétal spécialisé ⁽¹⁾, 16% de productions animales ⁽²⁾, 9 % de polyculture élevage

⁽¹⁾ Végétal spécialisé : maraîchage, semences, arboriculture, horticulture

⁽²⁾ Productions animales : bovins viande, bovin lait, porcins, volailles, lapins, chevaux

UN TERRITOIRE AVEC :

- 126 établissements de restauration collective
- et plus de 3,2 millions de repas servis par an en restauration collective



FILIERE BOIS

ON L'A COMMENCÉ EN 2021

- Soutenir les porteurs de projets innovants en sylviculture et débouchés (scieries, bois d'œuvre...)
- Structurer et développer une filière bois énergie.
- Développer l'utilisation des matériaux bio-sourcés tout en conciliant les usages de la forêt
- Dynamiser la gestion forestière pour allier séquestration carbone, exploitation du bois et adaptation au changement climatique
- Étudier et commencer la mise en place une charte forestière de territoire

LA CHARTE FORESTIÈRE

Permet de mener une réflexion sur les débouchés locaux possibles et d'accompagner l'innovation dans la filière bois.

- Son objectif principal est de concilier les objectifs économiques, environnementaux et sociaux avec les usages de la forêt
- Démarrage du diagnostic de la Charte forestière du territoire de Saumur Val de Loire en 2021
- 14 partenaires techniques mobilisés pour le projet de Charte forestière
- Subvention de l'animation de la Charte à 80% par des fonds FEADER et 20% de complément par la Région Pays de la Loire
- Un projet mené en concertation avec :
 - Tous les acteurs qui accompagnent techniquement le projet.
 - Des propriétaires de forêts privés
 - Des entreprises de la filière bois sur le territoire: scieries, exploitants forestiers, producteurs, entreprises bois de chauffage, ébénistes d'art...

EN CHIFFRES



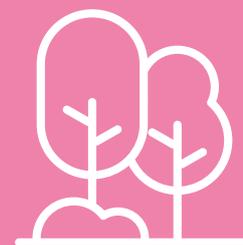
2021

recrutement d'un agent financé à 100 % par la Région sur la filière bois



33 340

ha de forêt soit 27% de la surface de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



13%

de la surface de forêt est publique

EN CHIFFRES



le nombre d'étudiants inscrits au PLUS pour l'année 2021/2022



4 278

m² c'est la surface du bâtiment du PLUS



1 849

m² c'est la superficie d'espaces verts



527

personnes éloignées du marché du travail ont bénéficié de 584 contrats de travail et pour près de 142 000 heures de travail en insertion

EMPLOI, FORMATION, INSERTION



FORMATION : UN PLUS POUR 2021

Inauguration du Plus, Pôle régional de formation, le 30 août 2021

- une nouvelle dynamique pour le quartier de la Croix verte
- un bâtiment flambant neuf de 4 278 m² et de 1 849 m² d'espaces verts, propriété de la Région des Pays de la Loire dont l'exploitation est entièrement assurée par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

UNE MIXITÉ DES FORMATIONS

- Université d'Angers :
 - UFR Esthua Tourisme et Culture : Tourisme et loisirs, monde équestre, guide conférencier, œnologie, œnotourisme, écotourisme, culture et patrimoine (407 étudiants)
 - Diplôme d'accès aux études universitaires (7 étudiants)
 - Ateliers d'œnologie (60 étudiants)
- Institut de Formation en Soins Infirmiers (154 étudiants)
- Institut de Formation d'Aides-Soignants (58 étudiants)
- Compagnons du Devoir et du Tour de France : tailleurs de pierre, marbriers et métiers de la pierre (91 étudiants)

RÉALISATIONS 2021 / EMPLOI - FORMATION - INSERTION

- favoriser l'attractivité des Métiers & Formations en tension : bien vivre, bien travailler en Saumurois ! 12 vidéos réalisées par des vidéastes du territoire pour illustrer 12 métiers et la qualité de vie au travail avec les apprentis
- promouvoir l'apprentissage dans la fonction publique territoriale
- faciliter la mobilité vers l'emploi et la formation : la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, le Département, la Région et l'État partenaires de l'action Mobilité Innovante de l'ASPIRE : achat de 10 véhicules électriques sans permis
- anticiper les besoins en recrutements des entreprises en croissance du territoire : l'entreprise rencontre les développeurs économiques locaux pour ses besoins massifs de recrutement en un seul rdv : Mission Locale, Pôle Emploi, Région, État. Au besoin, avec les OPCO et Pôle Emploi, des formations courtes (<400h) sont programmées





DÉVELOPPEMENT DURABLE, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RISQUES

Si le développement économique et les services aux publics sont les priorités de l'agglomération, ils s'appuient et se conjuguent à un fil rouge : la préservation de l'environnement. Eau et assainissement, énergies propres, biodiversité, milieux aquatiques, gestion des déchets... les sujets sont aussi nombreux que le territoire saumurois est riche d'un point de vue environnemental. Et là encore, il s'agit de qualité de vie, de cadre de vie et in fine... d'attractivité.

Quelques grands principes de l'action de Saumur Val de Loire en matière d'environnement :

- assurer la qualité de l'eau du Thouet et de ses affluents et la qualité de l'eau en général
- porter une attention particulière aux risques naturels et mettre en place des systèmes de surveillance et de prévention
- toujours mieux collecter et trier les déchets et, surtout, réduire progressivement les volumes de déchets sur l'ensemble du territoire
- favoriser les circuits-courts et l'économie circulaire dans tous les domaines
- favoriser la transition énergétique
- préserver l'environnement naturel et les paysages
- sensibiliser les 100 000 habitants aux défis environnementaux et à tous les gestes du quotidien, petits ou grands, que chacun peut réaliser



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique vers des énergies propres est l'une des clés d'un développement plus durable et plus respectueux de l'environnement. C'est pourquoi l'agglomération s'est engagée fortement dans cette démarche :

- avec le schéma directeur des Énergies renouvelables (EnR), lancement du marché d'accompagnement pour la réalisation du schéma directeur des EnR dans la continuité des objectifs du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- 5 ateliers de travail avec les Élus et partenaires sur les différentes filières renouvelables : photovoltaïque, éolien, méthanisation et chaleur renouvelable (géothermie, aérothermie, solaire thermique, bois énergie)
- avec le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'installation d'ombrières de parking et de panneaux solaires en toiture
- avec la signature de la convention Anjou Solaire avec Alisée pour la promotion du solaire sur le territoire Saumur Val de Loire
- avec de la sensibilisation et de la communication auprès des habitants, des étudiants, des Elus...



RISQUES

La Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire se montre particulièrement vigilante et proactive concernant les risques inondation et cavités.

GESTION DU RISQUE INONDATION

- élaboration d'un Programme Global de Fiabilisation de la Digue de Saumur centre-ville pour la réalisation de travaux de renforcement
- rédaction d'un Plan de Gestion de la Végétation sur la digue de Saumur centre-ville
- travaux de fiabilisation et d'étanchéification de la digue de l'Authion
- formation des agents volontaires de la Ville de Saumur et de l'Agglomération et achat de matériel pour la surveillance en cas de crue importante de la Loire et du Thouet

GESTION DU RISQUE CAVITÉS

- réalisation d'un Programme d'Actions pour la Prévention du Risque Cavité (PAPRICA) sur la partie sud de l'ancienne CA Saumur Loire Développement
- réalisation de relevés topographiques de cave en 3D pour le projet de la Loire à Vélo Troglo
- accompagnement des communes de l'agglomération dans la rédaction de leur Dossier d'Information Communal sur les risques Majeurs (DICRIM)



IL Y A LA LOIRE... ET LE THOUET !

- financement des mesures d'accompagnement liées à l'abaissement de la ligne d'eau sur le Thouet
- restauration morphologique du Thouet en amont de Vieux Moulin sur le secteur de la Charpenterie (communes de Vaudelnay, Montreuil-Bellay et du Puy-Notre-Dame) et en amont de Rimodan sur la commune de Montreuil-Bellay et de Saint-Just-sur-Dive
- engagement d'études sur les affluents du Thouet et sur 5 barrages sur le Thouet pour un objectif de bon état écologique d'ici 2027
- travaux d'entretien sur les barrages sur le Thouet
- mise en place d'indicateurs pour réaliser des inventaires piscicoles ou de macro invertébrés aquatiques qui mettent en évidence des résultats encourageants
- et de nombreuses animations mises en place en 2021 telles que des balades théâtralisées, des sorties nature, des visites de chantier, une matinée de sensibilisation dans le cadre d'une pêche électrique ou encore l'événement « Nettoyons le Thouet »...



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

La collecte et la gestion des déchets relève de l'agglomération. S'il s'agit d'un service public de proximité essentiel, c'est aussi un levier important en matière de préservation de l'environnement. On le redit : le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas... En attendant de réussir cet objectif ambitieux, Saumur Val de Loire et sa Société Publique Locale SaumurAgglopropreté ont mené des actions importantes en matière de déchets en 2021.

- harmonisation du service Déchets de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire avec la modification des collectes sur les zones de Saumur et du Sud Saumurois
- mise en place de consignes de tri unifiées avec extension du tri des emballages en plastique pour l'ensemble des habitants
- démarrage de l'exploitation du nouveau centre de tri de maîtrise d'ouvrage publique (Anjou Trivalor) et envoi de la collecte sélective du Saumurois à compter de décembre 2021
- approbation d'un programme local de prévention des déchets 2021-2027
- lancement de l'opération « Un toit pour ailes » et mise en place d'une nouvelle zone de gratuité sur la déchèterie de Longué
- approbation d'un Plan d'action territorial Économie Circulaire, dans le cadre d'un appel à projet financé par la Région Pays de la Loire
- accord pour partenariat avec l'association Bout à Bout pour la mise en place de la consigne du verre
- poursuite des travaux de mise aux normes et rénovation de 4 déchèteries
- achat de colonnes aériennes et enterrées pour la collecte en apport volontaire sur le secteur nord de Longué et d'Allonnes
- lancement d'un projet de réaménagement du centre d'environnement de Bellevue



EN CHIFFRES



900 m

le total de galeries
souterraines cartographiées
en 3D et en 2D pour Vélo
troglo dont le montant est de
43 800€ TTC



67 116 € TTC

montant total des dépenses dans
le cadre du Financement des
mesures d'accompagnement liées à
l'abaissement de la ligne d'eau sur le
Thouet



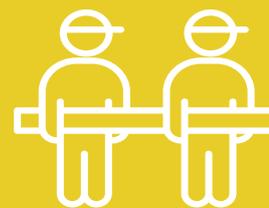
172 kg

c'est le volume moyen par
habitant sur l'année 2021
d'ordures ménagères (68 kg
pour les emballages et le papier
+ 51 kg pour le verre)



9 615 174 € TTC

c'est le montant collecté via la Taxe
d'Enlèvement des Ordures Ménagères
en 2021 sur le Territoire



1,5 M€ HT

le coût de réalisation des
travaux de renforcement
afin d'atteindre un niveau de
sûreté correspondant à une
crue T50



18

sollicitations en 2021 concernant
des problèmes de stabilité
de cavités



59 821

c'est le tonnage des déchets
collectés en 2021 à l'échelle de la
SPL Agglopropreté

EN CHIFFRES



29 694

abonnés « Assainissement » et
38 521 abonnés « eau potable »
gérés dans le cadre de la DSP
confiée à la SAUR



15

sites de
prélèvement d'eau
(captage)



2 080

km de réseau
d'eau potable

EAU, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET SPANC



Compétence majeure, l'eau et l'assainissement collectif font l'objet d'une attention toute particulière tant les enjeux en matière de service public mais aussi d'environnement sont importants. De ce point de vue, la Communauté d'Agglomération vise l'excellence tout en ayant à l'esprit une donnée cruciale : l'importance de la ressource en eau dans un monde où elle s'abîme et se raréfie.

QUELQUES FAITS (TRÈS) MARQUANTS

- lancement du Schéma Directeur Eau Potable pour le Territoire Nord Authion, exploité en Régie depuis le 1er janvier 2021. La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire travaille également, sur tout son territoire, à l'établissement de son Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau, outil de gestion préventive réglementaire qui permet, par une approche globale, d'identifier les dangers, définir les mesures de maîtrise de risque et donc sécuriser la desserte aux populations d'une eau de qualité en continu.
- lancement du Schéma Directeur Assainissement collectif sur les communes de Tuffalun, Gennes Val de Loire, Saint Clément des levées, Louresse-Rochemenier, Denezé sous Doué. Ce secteur est exploité en Délégation de service Public depuis le 1er janvier 2021. Cette étude, d'un montant 200 300€ TTC, aboutira en 2022 à un programme d'actions et d'investissements, priorisés et chiffrés visant à garantir une collecte et un traitement des eaux usées performants pour préserver les milieux et participer à la reconquête du bon état des masses d'eau.
- lancement du contrat de délégation de service public pour l'eau potable et l'assainissement collectif avec un enjeu performance développé pour une durée de 10 ans avec la SAUR. Les enjeux principaux sont le développement durable, la qualité du service rendu à l'utilisateur, l'amélioration du patrimoine, le rendement, dans le respect de la réglementation que ce soit pour l'eau potable distribuée ou les eaux usées traitées et rejetées.
- pour le SPANC, lancement des campagnes de contrôles, soit des installations non connues, soit de celles dont le contrôle date de plus de 10 ans. Les élus ont fait le choix de renforcer le service afin de procéder à ces actions en interne.
- consolidation de l'utilisation du nouvel outil Yprésia (logiciels métiers pour le SPANC (assainissement non collectif), l'assainissement collectif et les eaux usées non domestiques mais aussi pour l'eau, la gestion des déchets,...)

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

- mise en place de la régie Eaux Saumur Val de Loire : régie à simple autonomie financière pour 13 communes au Nord du territoire et délégation de service public à la SAUR pour les 32 communes situées au Sud
- renouvellement de réseaux à Longué-Jumelles (route de Blou et rue du Pré aux Grilles) pour 557 000 euros, Vernantes (route de Vernoil) pour 388 000 euros, à Gennes-val-de-Loire (rue Comte de Castellane) pour 87 000 euros, à Saumur (rue Chanzy, rue François Mitterrand, Quai Comte Lair et rue Verden) pour 1 014 000 euros
- réhabilitation du château d'eau d'Antoigné pour un montant de 225 000 euros
- poursuite des travaux de restructuration des réseaux nord de Saumur, pour un montant de 440 000 euros
- lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des stations d'épuration de Longué-Jumelles, Doué-en-Anjou et les Ulmes
- réalisation des travaux de transfert des eaux usées de Rou-Marson vers Saumur pour un montant de 1 269 000 euros
- réalisation des études de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'interconnexion d'eau potable entre Saumur et Saint-Martin de la Place et recrutement des entreprises travaux
- démarrage des travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable du site du Perreau à Saumur pour un montant de 1 427 000 euros
- réhabilitation du réseau d'assainissement par l'intérieur (sans tranchées) sur le secteur de la rue Albert Pottier (Allonnes) pour un montant de 112 000 euros



EN CHIFFRES



675

kilomètres de réseau d'assainissement



53

stations d'épuration



731

contrôles de bon fonctionnement ou de réalisation faits en 2021 par le SPANC ainsi que 241 contrôles de conception.

MOYENS GÉNÉRAUX ET RESSOURCES HUMAINES



Une collectivité publique telle que la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ne peut assumer ses compétences, porter ses multiples projets et mener l'ensemble de ses actions sans un ensemble de moyens, qu'ils soient financiers et bien sûr humains. La présence, le professionnalisme et l'engagement des équipes est l'une des clés de la réussite.

FINANCES

- **41 816 933 euros** de dépenses de fonctionnement

- **44 386 086 euros** de recettes de fonctionnement

Soit un résultat de fonctionnement de **2 569 153 euros** en 2021

- **21 913 558 euros** de dépenses d'investissement

- **13 587 064 euros** de recettes d'investissement

Soit un résultat d'investissement de **- 8 326 494 euros** en 2021

Un budget de dépenses fonctionnement en matière de déchets de

11 954 167 euros et en matière de transports de

7 351 092 euros

- **18 964 170 euros** de taxes foncières et d'habitation

RESSOURCES HUMAINES

- 2021 a été l'année d'une nécessaire adaptation des services et des agents à la crise sanitaire. Élaboration de procédures et des méthodes adaptées, dotation en équipements et protections, redéploiement de moyens humains et techniques (notamment informatiques !) et validation du plan de transformation informatique.... tout a été mis en oeuvre pour assurer la continuité du service public et poursuivre la mise en oeuvre des projets

- après le 1er confinement, la collectivité a instauré de nouvelles méthodes de travail de

manière plus durable, notamment avec le travail à distance, les réunions en visio-conférences, tout en garantissant un lien constant avec les instances représentatives du personnel. Possibilité de télé-travailler pour tous les agents qui le souhaitent (Charte du télétravail adoptée définitivement mi-2021). A savoir que de 26 agents permanents exerçant leurs missions en télétravail en 2020, on est passé à 89 agents en 2021

- d'autres projets ont vu le jour avec la poursuite de la mise en oeuvre du plan d'action défini après le diagnostic des Risques Psycho sociaux, réalisation

d'actions de formation des agents sur la question des RPS, mise en oeuvre du plan d'actions en « mode projet » après recherche de pilotes volontaires formés par la collectivité sur 6 thématiques retenues

- enfin, l'accompagnement aux questions RH dans le cadre de la création puis du fonctionnement quotidien de la régie Eaux Saumur Val de Loire, changement du logiciel de gestion des RH – formation de tous les agents et migration réalisées fin novembre 2021 et rédaction des Lignes Directrices de gestion

HYGIENE, SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

- mise en place d'un service opérationnel de santé au travail sur la base d'un « Pôle » constitué d'un médecin collaborateur en formation universitaire tutoré, d'une secrétaire médicale à temps plein, d'une infirmière en santé au travail à temps plein. La coordination de ce service avec les autres intervenants en matière de santé au travail, (la psychologue du travail et l'assistante sociale du travail), est assurée par les services de la DRH

- les nouveaux agents, puis ceux qui souffrent de situations pathologiques particulières, sont reçus prioritairement. L'objectif est que tous les agents de la Communauté d'agglomération puissent bénéficier d'une visite médicale du travail tous les 2

ans maximum. Les vaccins nécessaires à l'exercice de certaines missions ou les campagnes ciblées de prévention seront dorénavant réalisés en interne. La collectivité pourra aussi, en collaboration étroite avec le Médecin de prévention, engager des actions de prévention et de lutte contre toutes les addictions

- L'Agglomération Saumur Val de Loire s'assure aussi les services d'une psychologue du travail par le biais d'une Convention pluriannuelle renouvelée fin 2021. Depuis la mise en place des actions de lutte contre les Risques Psycho-sociaux dans la collectivité, les agents peuvent aussi dorénavant contacter les membres du CHSCT, les assistants de prévention ou les

référents « mal être » au travail, pour prendre un 1er contact avec la psychologue du travail

- mise à jour du Document Unique qui répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention

- Suivi au quotidien des accidents de travail, maladies professionnelles, avec les agents et les services, accompagnement sur la mise en place de restrictions médicales sur les postes de travail, poursuite de la formation en intra des agents de la collectivité (incendie, S.S.T., habilitations électriques, S.S.I.A.P., gestes d'urgence...), organisation d'exercices d'évacuation.

QUELQUES CHIFFRES UTILES...



Notification de

206

marchés publics dont 86 pour la
Communauté d'Agglomération et
120 pour la Ville de Saumur



Notification de

124

avenants dont 66
pour la Communauté
d'Agglomération et 58 pour
la Ville de Saumur



961

courriers envoyés par le service
commun commandes publiques



4 095

comme le nombre de bulletins de
paie édités sur l'année
+ 287 (Régie)



11 763 239

euros, c'est le montant total des
charges de personnel et frais
assimilés en 2021, tout budget
confondu



En matière de formation du
personnel,

75 527

euros ont été dépensés sur le
budget principal, budget déchets
et budget annexe Eau potable



80

ml de documents entrés dans nos
fonds d'archives



187

demandes de communication
honorées par les archives
(soit une évolution positive de 134
% depuis 2020, et un taux de
réponse de 100 %)



700

Go de données éliminées par
les archives (copies, doublons,
documentation et modèles
obsolètes, modèles, etc.), non
soumises au visa des Archives
départementales préalable à leur
destruction



634

comme le nombre d'actes administratifs, contrat et arrêté, édités sur l'année



12

médailles du travail



88

journées de carences appliquées



2312

jours d'absence pour raisons médicales, pour 77 agents concernés



75

jurys de recrutement



674

candidatures à un jury de recrutement, 60 candidatures à un emploi saisonnier (pour 54 recrutements) et 48 candidatures pour un apprentissage (pour 11 recrutements)



25

Projets sélectionnés pour le Contrat de Relance et de Transition Écologique dont 11 de la Communauté d'Agglomération



5

Projets retenus pour le Fonds Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal dont 3 de la Communauté d'Agglomération



32

Projets pour le Contrat Territoire Région dont 16 de la Communauté d'Agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Service communication
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

lambert.creuxlebois@saumurvaldeloire.fr
sylvie.guerin@saumur.fr
franck.fortuna@saumur.fr